

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 10 octobre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

L'éducation, 1^{er} budget de la Ville :

- > des cours d'école réinventées
- > poursuite du schéma directeur des écoles

La Ville de Nantes s'engage à renouveler 30 % de ses cours d'écoles maternelles et élémentaires sur ce mandat. Ses objectifs : répondre aux enjeux environnementaux, favoriser le bien-être des enfants, développer leur rapport à la nature et encourager un usage égalitaire entre les filles et les garçons, tout en garantissant l'accessibilité universelle.

Dans la suite de cet engagement, elle lance un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des projets des cours de 8 écoles, dont les mandataires seront des paysagistes. Le marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des cours du groupe scolaire Julien-Gracq sera le premier marché attribué de cet accord-cadre.

Par ailleurs, lors de ce conseil municipal, les élus voteront l'extension et la restructuration de l'école Aimé-Césaire, sur l'île de Nantes, dans la continuité de la mise en œuvre du schéma directeur des écoles nantaises.

5 ambitions pour réinventer les cours

- **climatiquement adaptées** : apporter de l'ombre et permettre la perméabilité des sols
- **inclusives et favorisant l'égalité fille-garçon** : faire de la cour un espace où chaque enfant trouve sa place, individuellement et collectivement
- **insérées dans le quartier** : faire de l'école un lieu d'accueil ancré dans son quartier et dans son environnement
- **écogérées et vivantes** : mettre en place des principes de gestion naturels, offrant des espaces où la nature prend toute sa place
- **ludiques et éducatives** : faire de la cour un lieu d'apprentissage multiple (classe dehors, bibliothèque ouverte, jardin potager, jeux libres, des jeux d'imitation, la possibilité de grimper, des panneaux d'expression, du land-art sur la cour...)



Concertation à l'école de la Chauvinière
- Ville de Nantes, Patrick Garçon

Participation des enfants et concertation au cœur des projets de cours

La concertation fait pleinement partie des projets. Des concertations ont été réalisées et vont se poursuivre cette année dans les écoles Julien-Gracq (depuis septembre et jusqu'à janvier 2023), Maison Neuve et Henri-Bergson. Des ateliers associent les enfants et la communauté éducative (enseignants, animateurs, personnels municipaux, parents) et permettent de comprendre la cour, de travailler sur des envies et des propositions, dont s'inspireront les paysagistes pour concrétiser les projets.

8 écoles nouvellement choisies bénéficieront de travaux

A partir de l'étude menée par l'AURAN, la Ville a désigné les 8 écoles dont les 13 cours chaudes et minérales feront l'objet de travaux : **Julien-Gracq** (quartier Doulon-Bottière), **Maison Neuve** (quartier Nantes Erdre), **Henri-Bergson** (quartier Malakoff / St Donatien), **la Contrie** (quartier Bellevue / Chantenay / Sainte-Anne), **Emile-Péchant maternelle** (centre-ville), **Jacques-Prévert** (Breil-Barberie), **Plessis-Cellier élémentaire** (Bellevue / Chantenay / Sainte-Anne) et **Stalingrad élémentaire** (Malakoff / Saint-Donatien).

Les 3 premières écoles sur lesquelles vont démarrer des projets de cours sont :

- l'école primaire **Julien-Gracq** : livrée en 2008 dans le cadre de la ZAC Bottière-Chênaie, elle abrite aujourd'hui 6 classes maternelles et 9 classes élémentaires, un centre de loisirs et un institut médico-éducatif. Elle est dotée de 2 cours et d'un patio totalisant une surface extérieure de 2 000 m². Malgré sa surface, son traitement minéral et sa végétalisation insuffisante rendent nécessaire une intervention importante. La concertation a démarré, le début des études de maîtrise d'œuvre est prévu début 2023, et la fin des travaux courant 2024 ;
- l'école primaire **Maison Neuve** et le groupe scolaire **Henri-Bergson** ; le démarrage de la concertation et de la programmation est prévu début 2023, et la fin des travaux courant 2024.



La cour de l'école Julien-Gracq

Le montant total des coûts des opérations pour ces 8 écoles, sur le mandat 2020-2026, est estimé à **3,8 M€ TTC**.

51 cours d'écoles réinventées sur le mandat

D'ici la fin du mandat, le renouvellement des cours devrait concerner 29 écoles, 51 cours, sur les 115 écoles et 157 cours que comptera alors la Ville (soit 32 % des cours). Selon le contexte de chaque école, le degré d'intervention varie :

> les projets de cours dans le cadre du schéma directeur

- transformation de 11 cours de 6 écoles, des projets en concours ou en étude (ex : l'école Châtaigniers, quartier Dervallières-Zola).
- 18 cours de 9 écoles, dont les projets engagés de longue date ont intégré tout ou partie des objectifs des nouvelles cours (ex : Coudray élémentaire)



L'école des Châtaigniers – Garance Wester, Nantes Métropole

> la programmation de nouvelles cours entre 2022 et 2026, pour un budget de près de 5 M€

- 13 cours de 8 écoles, particulièrement chaudes et minérales, vont bénéficier d'une réhabilitation complète, pour un budget global de 3,8 M€ et font l'objet de cette délibération
- 8 cours de 5 écoles (budget de 1 M€) devraient bénéficier de gros travaux d'amélioration (entretien durable, restructuration) qui intégreront également des travaux de restructuration des cours.



Les écoles Chêne d'Aron (maternelle et élémentaire), François-Dallet, Docteur Teillais et Louis-Guiotton ont déjà bénéficié cet été de travaux dans leur cour, qui ont été finalisés pour cette rentrée.

Par ailleurs, des interventions ponctuelles et de plus petite ampleur, pour un budget de 500 K€, pourront continuer à être effectuées, en fonction des demandes des usagers des écoles : débitumage de pieds d'arbres, pose de mobilier, création de bacs jardin, de bacs à sable, de récupérateurs d'eau, zones de motricité fine...

La toute nouvelle cour de l'école Louis-Guiotton

La Ville développe en parallèle des outils qui seront mis à disposition des écoles dans le courant de l'année 2022-2023, afin de les aider à mener des projets sur la cour : kit « classe dehors », outils de diagnostic « cours égalitaires », sessions collectives de sensibilisation... Par ailleurs, d'autres dispositifs se poursuivent ou se développent, comme les accompagnements par Séquoia (Sur les chemins du développement durable, Ma classe nature), ou comme le projet Ludimalle déployé par Léo Lagrange Ouest.



Projet Ludimalle à l'école de la Mulotière

Agrandissement et restructuration de l'école Aimé-Césaire sur l'île de Nantes

Dans la continuité de la mise en œuvre du schéma directeur des écoles nantaises, qui prévoit 260 M€ d'investissement entre 2017 et 2025 pour l'agrandissement et la rénovation de 22 écoles et la construction de 9 nouvelles, la Ville lance une consultation de travaux pour la restructuration et l'extension de l'école Aimé-Césaire, située sur l'île de Nantes, à proximité des Nefs.



Il s'agit d'accompagner l'arrivée des familles dans le cadre des transformations en cours et à venir sur le secteur ouest du quartier, après l'extension de la maternelle de Louise-Michel en 2018, puis l'ouverture à l'automne 2020 de l'école Joséphine-Baker et avant l'ouverture en septembre 2025 de la nouvelle école « Ile de Nantes ».

L'école Aimé-Césaire a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2012 et abrite aujourd'hui 4 classes maternelles, 8 classes élémentaires, un restaurant commun, une salle de motricité maternelle mutualisée avec la salle polyvalente

élémentaire, un accueil de loisirs et des locaux utilisés par la crèche associative La Toupie Magique. Cette crèche emménagera dans ses nouveaux locaux en début d'année 2023, situés au 6 rue Ruth First, toujours sur l'Ouest de l'île de Nantes. Sa capacité d'accueil sera presque doublée puisque cet emménagement lui permettra de passer de 52 à 99 places.

La surface concernée par ces travaux est de 700 m², situés en rez-de-chaussée.

Les travaux démarreront à l'été 2023 pour une livraison début 2024, pour un montant prévisionnel global de 1,58 M€ HT. Ils prévoient :

- la création de 3 grandes salles d'environ 60 m² chacune (classes maternelles et/ou élémentaires), de 3 ateliers mutualisés entre le périscolaire et l'extrascolaire, d'une nouvelle salle de restauration élémentaire, de sanitaires et de locaux pour les adultes.
- la transformation de l'actuelle salle de restauration maternelle en salle polyvalente destinée à l'école élémentaire.
- le réaménagement du patio de la crèche de 175 m², qui sera défini grâce à une concertation avec les usagers de l'école.

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par la collectivité, qui a prévu une concertation avec les utilisateurs tout au long des études de conception.

Le compostage des biodéchets bientôt étendu à tous les restaurants scolaires

Aujourd'hui, 20 restaurants scolaires sur les 89 que compte la Ville collectent et compostent leurs biodéchets. Le compost obtenu est ensuite déposé dans les champs et sert directement aux agriculteurs. La Ville souhaite étendre ce dispositif à tous ses restaurants et à sa cuisine centrale. Elle lance pour cela une consultation pour établir un nouveau marché, l'actuel marché arrivant à sa fin. Le nouveau marché intégrera la collecte, le transport et le traitement des biodéchets. Une fois celui-ci attribué, le déploiement du dispositif se fera progressivement dans toutes les écoles jusqu'à la fin d'année 2023.

